



Déclaration liminaire au Comité technique des DDI du 29 mars 2012

**Le pilotage des DDI par Matignon monte en puissance...
mais qu'en est-il des DDI elles-mêmes?**

Monsieur le Président,

Suite à la précédente réunion de ce comité technique, dont l'ordre du jour n'a pu être totalement épuisé en raison de l'ampleur des débats relatifs à son projet de règlement intérieur, vous nous invitez aujourd'hui à étudier certains points orphelins ou non clos à cette occasion.

« Règlement intérieur du Comité Technique: les lignes ont-elles bougé? »

Ainsi, suite au rendez-vous manqué du Comité Technique du 16 février dernier, au cours duquel, **face à la position unanimement défavorable des organisations syndicales, vous avez choisi de retirer de l'ordre du jour l'examen d'un projet de règlement intérieur emportant une régression du droit syndical**, vous nous proposez d'examiner aujourd'hui un nouveau projet amendé.

Sans présager des débats que nous ne manquerons pas d'alimenter dans la suite de cette réunion, **FORCE OUVRIERE porte auprès de vous son souci de consolider les modalités d'exercice du dialogue social au sein de cette instance. Nous refusons de subir un quelconque recul.** Ce recul serait d'ailleurs préjudiciable à l'administration même, alors coupée de l'expression des différents services et profils de personnels composant les DDI.

« Adéquation Moyens/Missions »

Vous avez ensuite bien voulu inscrire au cours de cette séance de « rattrapage » la question centrale de l'adéquation missions/moyens. Sur ce sujet, **FORCE OUVRIERE confirme que les orientations politiques exprimées dans la circulaire du Premier Ministre du 18 novembre 2011 ne doivent absolument pas rester lettres mortes !**

Or, le document de synthèse présenté par vos soins reste loin de répondre à cet objectif vital pour les DDI et leurs agents. **Seule confirmation concrète: la saignée des effectifs est désormais admise par l'administration entre 2010 et 2011**, confirmant le diagnostic établi par FORCE OUVRIERE dans son [manifeste](#).

Pire, **les seuls éléments tangibles ressentis ou subis par les agents des DDI restent alarmants:**

- ✦ **une hémorragie en effectifs qui se poursuit** et amène des services à ne plus pouvoir assurer leurs missions de base, en témoigne le mouvement engagé par les DDPP bretonnes
- ✦ **la poursuite de « réformes » plus calamiteuses les unes que les autres**, à l'instar de l'emblématique « réforme de l'ADS », vaste chantier de destruction de mission de service public, de lien Etat/collectivités, et vaste plan social où les agents sont livrés à des plans de repositionnement forcé et en cascade, dignes de certains ex-opérateurs publics
- ✦ **l'émergence de réformes « occultes » engagées par bon nombre de ministères**, susceptibles d'impacter une nouvelle fois lourdement les missions des DDI...voire l'existence même des DDI lorsqu'on les met bout à bout (abattoirs, PAC, ATESAT, services publics d'eau et d'assainissement une fois passé le forum mondial de l'eau...)
- ✦ **des tensions toujours plus fortes sur les moyens de fonctionnement** – sources de climats délétères et explosifs – **et sur les effectifs support**, eux-mêmes émiettés au gré des chantiers de mutualisation

Alors au final, **si le pilotage des services déconcentrés du Premier ministre a été conforté à Matignon** au travers de la création d'une nouvelle sous-direction dédiée, **lesdits services sont eux-mêmes bien loin de l'être!**

Les alertes portées à tous niveaux par FORCE OUVRIERE restent malheureusement bien d'actualité...et ne trouveront de réponse qu'au travers d'un arrêt immédiat de la RGPP.

Je vous remercie.